

MONTRÉAL, HAVRE DE—*Suite.*

5. La Chambre en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le gardien de port de Montréal; résolution rapportée; adoptée; bill présenté, 269. Voir ci-dessous, 6.
6. Bill à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'emploi de gardien de port pour le havre de Montréal (M. McLellan); ordonné, 269. Présenté, 270. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 364. Par le Sénat avec un amendement; considéré; adopté, 433. S. R., 518. (45 Vict., c. 45.) Voir 205 des documents de la session. *Pilotes*, 1, 2. *Police*, 3, 4.

MORSE, D. J.:— Voir 175 des documents de la session.

MOULINS, BARRAGES DE MOULINS:—Bill à l'effet de rendre légale la construction et l'entretien de certains moulins, barrages de moulins, quais, chemins, écluses, passes-migratoires et ouvrages, entre le niveau des hautes eaux et l'étiage, sur et près certains cours d'eau qui se jettent dans la baie de Fundy, dans la province du Nouveau-Brunswick (M. Domville); ordonné; présenté, 131.

N

APIERVILLE, CHEMIN DE FER DE JONCTION ET DES CARRIÈRES DE:—

1. Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs, etc., 64. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé au comité. 77. Le comité fait rapport que le préambule n'est pas prouvé (et considère que l'intervention de la législature n'est ni désirable ni nécessaire), 185. Honoraires remboursés, 187.
2. Pétitions en faveur du bill précédent, 30, 64.
Voir *Grand Oriental, Compagnis de chemin de fer*, 3.

"NAPOLÉON III," STEAMER:— Voir 274 des documents de la session.

NAVIGATION:—Bill à l'effet d'amender l'acte quarante-trois Victoria, chapitre vingt-neuf, concernant la navigation dans les eaux canadiennes (M. McCallum); ordonné; présenté, 126.

NAVIRES:—

1. Bill pour amender "l'acte 38 Vic., c. 29, pour étendre certaines dispositions de l'acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du Canada" (M. Guillet), devrait être à la place de l'acte 42 Vic., c. 40; ordonné; présenté, 216. Ordre pour la seconde lecture, transféré des bills et ordres publics aux ordres du gouvernement, 359. Lu la seconde fois; en comité général; rapporte progrès, 377. Chambre de nouveau en comité général; bill amendé; examiné; adopté; passé, 425. Titre comme suit: "Acte pour modifier l'acte 42 Vic., chap. 40, intitulé: "Acte pour amender l'acte de Juridiction maritime, 1877," et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux intérieures du Canada." Par le Sénat, 486. S. R., 518. (45 Vic., c. 34.)
2. Motion pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et la France, relativement à l'entrée des navires construits en Canada; motion retirée, 136.
Voir 243, 275, 279, des documents de la session. *Marins*, 1, 2.